

Vierzon, le 4 Avril 2011

Jean-Claude SANDRIER

Député du Cher

N/réf : JCS/MM
1104/804

Monsieur Luc CHATEL
Ministre de l'Education Nationale,
de la jeunesse et de la vie associative
110, rue de Grenelle
75007 PARIS

Monsieur le Ministre,

Jamais notre département n'a subi ce qu'il faut bien appeler une agression contre l'école publique et laïque. 35 à 45 fermetures de classes envisagées contre 3 à 5 ouvertures hypothétiques. Au total avec le secondaire, c'est plus de 70 postes qui doivent être supprimés dans le Cher, suppressions qui aboutiront à une forte augmentation du nombre d'élèves par classe.

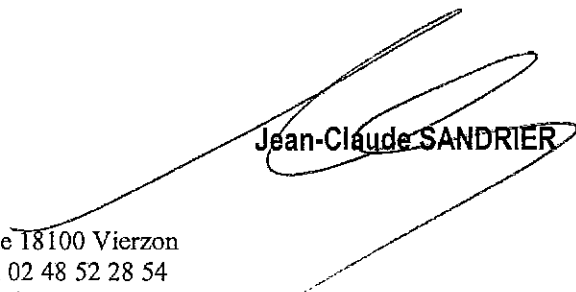
Rien ne justifie un tel dépeçage de l'école publique. Le fameux déficit budgétaire qui préside à ces coupes sombres dans les budgets de l'Education nationale et d'autres services publics n'est qu'un prétexte fallacieux dans la mesure où ni les enseignants, ni les infirmier(e)s, ni les autres fonctionnaires ne sont responsables de ce déficit. Vous savez comme moi que celui-ci est dû pour les deux tiers à des cadeaux fiscaux en grande partie réservés aux plus riches et pour un tiers à la crise c'est-à-dire à ceux qui en ont été les responsables et les complices, tacitement ou non.

Monsieur le Ministre, je ne vous demande rien, car je sais que vous resterez droit dans vos bottes d'idéologue qui attribue tous nos malheurs à la « dépense publique » mais je peux vous dire que je n'épargnerai pas mes forces pour soutenir le rassemblement le plus large des enseignants et de leurs syndicats, des parents d'élèves et de leurs associations, des élus, des citoyens pour que l'école publique ne soit pas sacrifiée sur l'autel de l'enrichissement d'une petite caste de nantis qui détient le pouvoir financier, économique et politique dans notre pays.

Victor Hugo avait fort justement dit qu'ouvrir une école c'était fermer une prison, prenez garde Monsieur le Ministre que l'inverse, un siècle et demi après, ne se produise, et qu'en fermant une école vous n'ouvriez pas une prison.

A titre exceptionnel, et pour la première fois de ma vie de parlementaire, je ne demande aucune réponse à un Ministre sauf si c'est pour annoncer que vous revenez sur l'erreur et même la faute que vous êtes en train de commettre vis-à-vis de la jeunesse de notre pays.

Avec mes salutations républicaines.



Jean-Claude SANDRIER